

DOSSIER DE PRESSE FNSEA LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE AU CŒUR DU TOUR DE FRANCE 2024



#AgricultureMonFutur



Tour de France 2024 : continuer à sensibiliser les jeunes pour répondre aux défis du renouvellement des générations et de la souveraineté alimentaire

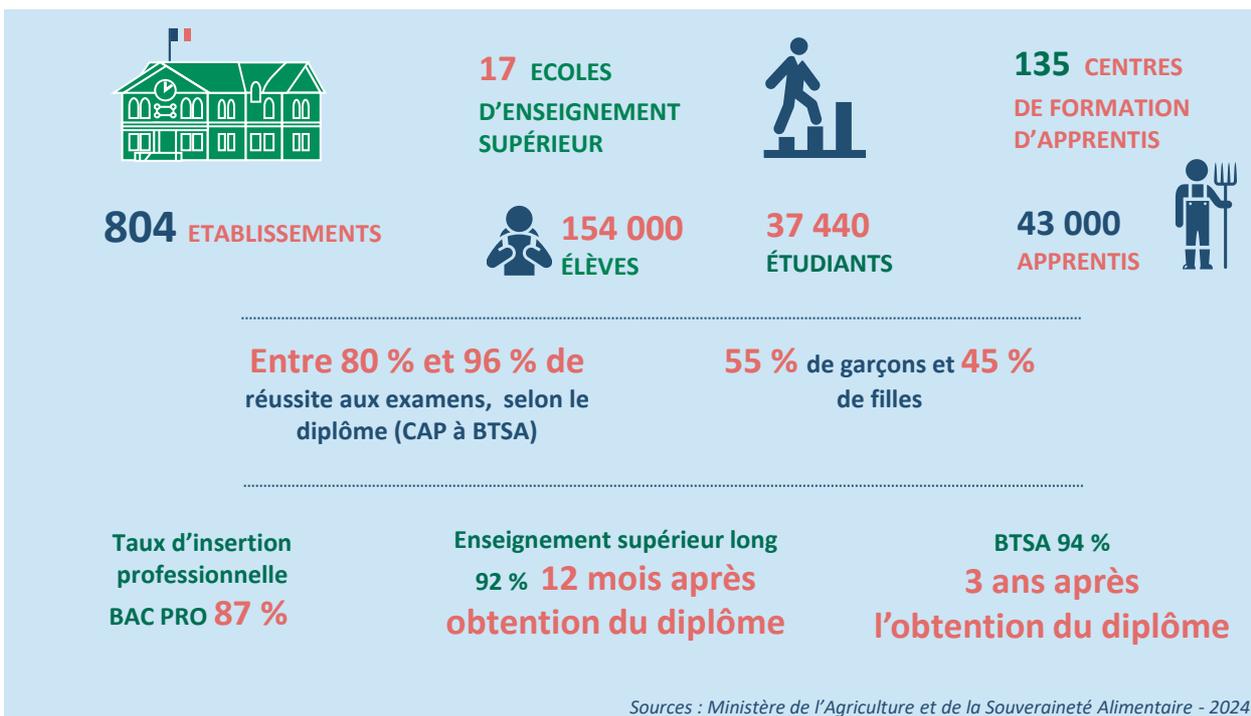
L'agriculture : 100 métiers, forcément un pour vous !

Depuis de nombreuses années, la FNSEA souligne l'urgence de renforcer les effectifs agricoles pour assurer l'avenir de l'agriculture française. Selon le dernier recensement de France Travail, pas moins de 245 700 projets de recrutement sont totalisés dans le secteur agricole pour l'année 2024. Cette situation témoigne du besoin impérieux de pourvoir des postes dans un secteur en constante évolution et aux enjeux passionnants.

La FNSEA souligne également les avancées positives, avec des besoins croissants en emplois permanents : près de 38 000 projets de recrutement, soit 5 % de plus qu'il y a 5 ans. Cependant, elle continue de mettre en garde contre la crise imminente résultant du départ à la retraite de nombreux agriculteurs et agricultrices, car près de 50 % des exploitants agricoles actuels pourront prétendre à la retraite d'ici 10 ans.

Les tensions internationales récentes ont (re)mis en évidence l'importance de l'agriculture. Cependant, les métiers et les opportunités de carrières dans l'univers agricole demeurent encore trop méconnus du grand public. En tant que syndicat responsable, la FNSEA s'attache à promouvoir leur attractivité et à mieux faire connaître ces métiers pour susciter des vocations. Il n'y aura pas de souveraineté alimentaire sans agriculteurs.

QUELQUES CHIFFRES SUR LA FORMATION



QUELQUES CHIFFRES SUR L'EMPLOI

225 000 projets de recrutement sont recensés dans le secteur agricole prévus pour l'année 2024.

=> Ces projets représentent près de 8% des projets de recrutement, tous secteurs confondus en France.

37 % Des entreprises agricoles projettent de recruter en 2024, c'est 9 points de plus que la moyenne nationale.

Source : Observatoire de l'Emploi Agricole de la FNSEA, 2021



8,1 % des projets en France se font dans le secteur agricole. Dont 38 000 projets non saisonniers.

543 400
dans l'industrie alimentaire

731 800
dans le commerce de détail

89 500
dans le commerce de gros

730 900
dans la restauration hors foyer

Source : Recensement agricole 2020

Champ de la production agricole pour la France métropolitaine



Données CC MSA de 2024



FOCUS SUR L'APICULTURE

Le saviez-vous ? Apiculture et agriculture sont intrinsèquement liées et partagent un objectif commun : la protection des abeilles, qui sont indispensables à la pollinisation des cultures. Le miel français est réputé pour sa qualité supérieure, résultant d'un environnement naturel diversifié et préservé. Les apiculteurs, passionnés et dévoués, veillent à offrir un miel pur et authentique, exempt de tout ajout ou transformation superflue : chaque pot de miel est le reflet d'une région, de sa flore et de son climat unique. Pourtant, les miels français sont menacés et les chiffres sont édifiants : la Chine est le premier fournisseur du marché européen, totalisant 37 % des importations de miel dans l'Union européenne, en progression de 39 % depuis 2020. Or 74 % du miel en provenance de Chine est frauduleux !

Consommateurs, soyez vigilants lors de vos achats, vérifiez systématiquement la provenance, et exigez une production 100 % française !



Source : ADA France - 2023



FOCUS SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

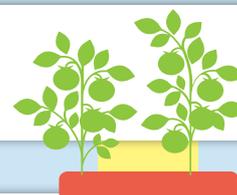
La FNSEA défend l'agriculture biologique, qui renforce l'économie locale, répond aux attentes des consommateurs et aux enjeux de la transition agroécologique. Pour la première fois en 2023, après avoir connu un véritable essor depuis des années, la consommation de produits bio en France a connu une forte baisse d'environ 9 % en valeur. C'est la première fois que le marché bio reculait autant en 20 ans !

Consommateurs, si vous voulez, comme le prévoit la loi Egalim, une augmentation de la part des produits bio dans les cantines scolaires et les établissements publics, si vous voulez continuer à savourer des produits variés, de qualité et de saison, soutenez les plus de 61 000 agriculteurs bio qui se battent actuellement pour préserver leur activité. A la FNSEA, nous soutenons que l'agriculture biologique est essentielle et doit garantir une juste rémunération des producteurs !

2023 = Marché de
13,2 Mds €
+ 10,4 %
par rapport à 2021



La surface engagée
en bio en France
= 2,8 millions ha



61 163
PRODUCTEURS BIO
soit 14 % des
exploitations françaises



2^e pays européen
derrière l'Espagne

38 351 exploitations françaises
certifiées Haute Valeur
Environnementale
en juillet 2021
soit 11 000 de + qu'en 2020



83 % des produits bio
consommés
en France
étaient
des produits
d'origine
France

73 % des Français
consomment
des produits
BIO au moins
1 fois / mois



13 % en consomment tous les jours

1 exploitation sur 4
engagée dans une
production
sous label de qualité



Le marché alimentaire BIO pèse
13 Mds €

5,6 % de part de BIO dans
le panier du consommateur

94 000
Éleveurs bovins
adhèrent à la
charte des bonnes
pratiques de
l'élevage



145 000
emplois
équivalent
temps plein
dans les fermes BIO



Dans la restauration collective,
la LOI EGALIM impose
50 % de
produits de
qualité, durables
dont 20 % BIO



❖ S'associer au Tour de France pour parler au plus grand nombre

Le Tour de France est bien plus qu'une simple course cycliste. C'est un rendez-vous populaire incontournable qui rassemble chaque jour une incroyable audience de plus de 4,2 millions de téléspectateurs. Et ce n'est pas tout ! Parmi les 42,5 millions de Français qui suivent cette épopée sportive, 4,7 millions sont des jeunes âgés entre 15 et 24 ans, un public dynamique et avide de découvertes.

C'est dans ce contexte exceptionnel que la FNSEA a choisi de s'associer au Tour de France, une fois encore. L'ambition de la FNSEA est claire : toucher un public qui ne serait pas forcément réceptif à nos messages habituels. Grâce à cet événement, nous avons une opportunité unique de sensibiliser la nouvelle génération, de susciter des passions et de faire découvrir les enjeux de l'agriculture française.

QUELQUES CHIFFRES SUR LE SUCCÈS DE LA CAMPAGNE EN 2023



L'année 2023 restera gravée dans les annales comme une étape majeure de la collaboration fructueuse entre la FNSEA et le Tour de France. Notre présence a été marquée par des performances exceptionnelles et des résultats à la hauteur de notre engagement en faveur de l'agriculture française.

Notre campagne a touché directement 9,1 millions de personnes !

Notre concours emblématique a créé un véritable engouement avec + de **815 000 personnes touchées.**



Cette médiatisation a permis de mettre en valeur les créations uniques de nos agriculteurs et agricultrices, de susciter l'intérêt et la curiosité du public.

La campagne presse dédiée à l'attractivité des métiers agricoles a également connu un succès retentissant avec **88 retombées presse.**

Nous avons su capter l'attention des médias et mettre en lumière la richesse et la diversité des métiers de l'agriculture.

Cette visibilité accrue a contribué à sensibiliser et attirer de nouveaux talents vers notre secteur.

Par ailleurs, nous avons organisé 26 olas, menées par nos agriculteurs sur tout le territoire.

Ces moments d'enthousiasme et de ferveur ont permis de renforcer les liens entre la caravane FNSEA et les bénévoles, les salariés et les élus. Ensemble, nous avons créé une atmosphère de cohésion et d'interaction, symbolisant notre engagement commun en faveur de l'agriculture et de son avenir prometteur.

28 olas



Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence nos **+ de 1 000 supporters "officiels"** qui ont arboré fièrement les couleurs de notre campagne avec leurs tee-shirts, casquettes et drapeaux. Leur présence passionnée et leur soutien indéfectible ont contribué à créer une véritable ambiance de célébration et de fierté.



❖ Une campagne de communication attractive

En parallèle de son engagement inébranlable depuis 18 ans à travers le concours de fresques monumentales sur les bords de route "Les Agris aiment le Tour", la FNSEA veut assurer une présence remarquable à travers son char « Ma Nature, Mon Futur, l'Agriculture » dans la caravane, accompagné de deux monospaces personnalisés aux couleurs de l'emploi agricole. Ces véhicules seront présents à la fois sur le Tour de France masculin et sur le Tour de France féminin.

Une équipe d'animateurs passionnés diffusera des messages impactants tout au long des étapes, partageant l'importance des métiers agricoles. De plus, ils distribueront généreusement les traditionnels goodies.

Les FDSEA dont les départements seront traversés par la route du Tour de France, accompagnées de partenaires experts en promotion de l'emploi tels que l'Anefa, l'Apecita, l'Ocapiat et l'Onisep, organiseront des villages métiers dans les villes étapes, offrant ainsi des opportunités de découverte et d'orientation professionnelle.

La FNSEA montre ainsi sa détermination à faire du Tour de France un véritable tremplin pour la valorisation des métiers agricoles. Avec ses partenaires, la FNSEA s'engage à inspirer la prochaine génération et à promouvoir l'emploi dans le secteur agricole.

Dans les 30 départements traversés par la mythique Grande Boucle, des agricultrices et des agriculteurs des fédérations locales incarneront avec passion et créativité notre campagne.

Trois messages essentiels seront véhiculés :

1. **« L'agriculture, c'est bien plus que 100 métiers, forcément un pour vous ! »**

Nous brisons les clichés et nous vous dévoilons la véritable diversité des métiers agricoles. De l'élevage aux cultures végétales, du maraîchage à la viticulture, de la production à la transformation et à la commercialisation, vous découvrirez un monde d'opportunités passionnantes.

2. **« On recrute, lancez-vous dans l'aventure ! »**

A chaque étape du Tour de France, nous dévoilerons au public un panorama captivant des opportunités d'emploi agricole dans le département traversé.

3. **« Du CAP au Bac +5, à chacun son parcours vers l'excellence ! »**

Nous souhaitons mettre en lumière l'enseignement agricole en démontrant que choisir cette voie est une garantie de formation solide et d'emplois d'avenir. Du CAP au Bac +5, chaque parcours est unique et offre des perspectives extraordinaires dans un secteur en pleine croissance.



Présentation du dispositif hybride déployé à l'occasion des Tours de France Hommes et Femmes

❖ Une animation ambulante : la marque FNSEA et sa campagne Ma Nature, Mon Futur, L'Agriculture dans la caravane publicitaire du Tour de France

La FNSEA organise depuis 16 ans un concours des fresques monumentales sur les bords de route : "Les Agris aiment le Tour".

À l'occasion de cette édition, la FNSEA renouvelle son dispositif et son partenariat avec ASO, via l'intégration d'un char aux couleurs de notre campagne de promotion des métiers dans la caravane publicitaire du Tour.

- Notre équipage : un char et deux monospaces aux couleurs de l'emploi agricole !
- ✓ 1 équipe d'animateurs menée par un speaker qui diffusera tout au long des étapes des messages percutants, incitatifs et personnalisés sur l'emploi et sur la production agricole de la zone géographique traversée
- ✓ Distribution des traditionnels goodies, très attendus du public : aux couleurs de notre campagne



❖ Un slogan, un emblème

- ✓ Le slogan “Ma Nature, mon Futur, l’Agriculture” joue de la polysémie du terme “nature” en clin d’œil à la fois à ces métiers du vivant et au fait que chacun, quel que soit son tempérament, peut se projeter dans l’un des métiers de l’agriculture.
- ✓ L’emblème sur le char : deux personnages avancent ensemble, une jeune agricultrice au volant, un agriculteur en train de lui passer le relais.
- ✓ Ils illustrent une dynamique de transmission d’exploitation agricole, une démarche entrepreneuriale encouragée et accompagnée par la FNSEA et Jeunes Agriculteurs.
- ✓ La mosaïque de pictos qui accompagnera toutes nos communications porte les symboles des métiers, productions et outils : ils sont les représentations de la grande diversité des métiers et productions du secteur.



❖ Goodies et kit com 2024



Porte-clé tracteur

Chapeaux



Casquettes
Tee-shirts
Drapeaux



❖ Les agris aiment le Tour



Cette année encore, les fédérations départementales de la FNSEA se lancent dans une mission monumentale : créer des fresques géantes qui porteront haut et fort le message des terroirs, sublimés par les agriculteurs français, à des téléspectateurs du monde entier. Mais ce n'est pas tout ! Un jeu concours exclusif, accessible sur le site de la FNSEA et les réseaux sociaux, accompagnera la diffusion des fresques sur les chaînes de France Télévision. Une invitation passionnante sera lancée aux internautes, les incitant à observer attentivement ces œuvres d'art et à voter pour leurs visuels préférés. À la fin du Tour de France, un tirage au sort désignera un heureux gagnant parmi tous les participants. Ne manquez pas cette opportunité extraordinaire de participer à une aventure unique et de célébrer la beauté des terroirs français avec nous !



Thème 2024 « Terres de champions »

2024, année olympique, célébrons les champions sportifs mais aussi nos champions du quotidien : les agriculteurs !

Fresques 2024

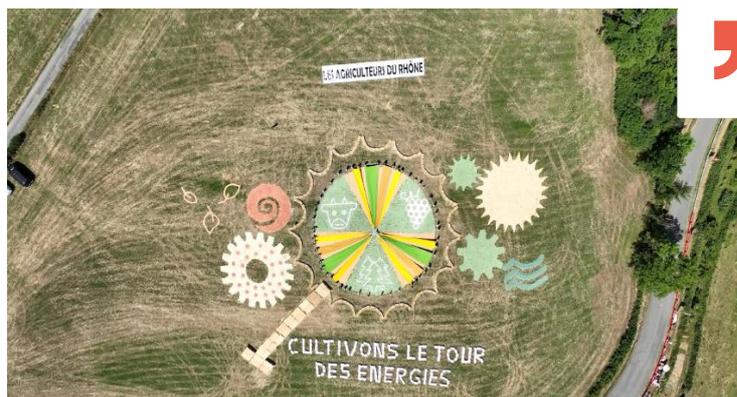
18 sur le Tour Hommes



2 sur le Tour Femmes



22 FDSEA mobilisées sur tout ou partie du dispositif d'activation



En 2023,
la réalisation de cette fresque a été une vraie aventure humaine.

"Elle a créé une dynamique locale au-delà même du monde agricole, ce qui allait dans le sens du thème 2023, les énergies collectives.

Un moment fédérateur pour le territoire, où tout le monde s'est impliqué à sa réalisation. De plus, l'équipe locale souhaitait rappeler le territoire du beaujolais vert d'où la présence des dessins de sapin, de vache et de raisin qui sont venus s'insérer dans les éléments rappelant le thème."



Yannick Girin, éleveur à Grandis (FDSEA 69)



LE PARCOURS HOMMES

18 fresques

L'équipage de la FNSEA se joindra à la caravane publicitaire à compter de sa première étape en France, le 3 juillet

7 Régions et 30 départements français seront visités

21 étapes pour un total de 3 498 KM

8 étapes de plaine / 4 étapes accidentées

7 étapes de montagne avec 4 arrivées en altitude

2 étapes contre la montre

2 journées de repos

NOUVEAUTÉS : pour la première fois dans son Histoire l'arrivée du Tour de France se déroulera à Nice



AGENDA DES FRESQUES ET IDENTITÉ AGRICOLE DES TERRITOIRES



#AgricultureMonFutur





ÉTAPE
n° 6

Jeudi 4 juillet 2024

Département : SAÔNE-ET-LOIRE (71)

Etape : MÂCON > DIJON

INFOS
CLÉS

IDENTITÉ AGRICOLE :

Riche de productions essentielles alimentaires (viande charolaise, volailles de Bresse, viande ovine...), ce département offre une multitude de produits de qualités (AOP, Label) reconnus dans le monde entier. Les trois vignobles des Beaujolais, Mâconnais et Chalonnais sont également de renommée mondiale.

CHIFFRES CLÉS : (source Agreste 2020)

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 512 604 hectares

Nombre d'exploitations, et surface moyenne :

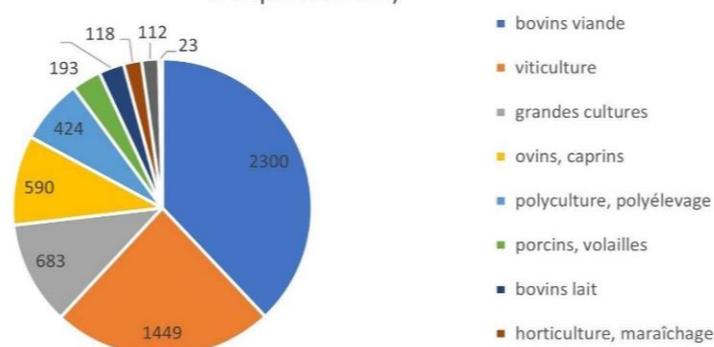
6 070 exploitations avec une surface moyenne de 84 ha, soit le quart des exploitations de la région Bourgogne Franche Comté.

2 300 exploitations bovins viande avec une surface moyenne de 130 ha et 1449 exploitations viticoles avec une surface moyenne de 16 ha.

Nombre d'emplois liés au secteur agricole

(direct/indirect) : 12 231 emplois directs

Principales productions de Saône et Loire (en nombre d'exploitations)



FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Fort de ses productions bovines et viticoles, notre projet consiste à mettre en avant ces deux filières qui caractérisent la côte Chalonnaise. La fresque représente une médaille (avec une tête de vache à l'intérieur) entourée de vigne et d'un épi de blé. Le slogan sera inscrit au milieu de la fresque et les flammes d'une torche seront en mouvement sur le côté droit de la fresque.

Les matériaux utilisés seront au maximum locaux et recyclables.

LIEU DE LA FRESQUE ET DU VILLAGE EMPLOI :

Commune de Jully-lès-Buxy

Au KM : un peu avant le KM 50

46°41'58.8"N 4°41'29.7"E

CONTACT
PRESSE

Laura DEMOULIN

☎ 06 21 73 04 86

ÉTAPE
n° 7

Vendredi 5 juillet 2024

Département : CÔTE-D'OR (21)

Etape : NUITS-SAINT-GEORGES > GEVREY-CHAMBERTIN

INFOS
CLÉS

IDENTITÉ AGRICOLE :

Le territoire de Côte d'Or est occupé à 50 % par l'agriculture. Les productions, systèmes d'exploitation et structures y sont variés, et contribuent à la renommée de notre gastronomie : des grandes cultures aux élevages bovins allaitants ou laitiers, en passant par des structures mixtes, des cultures maraîchères en plaine de Saône et une viticulture de renom, auquel s'ajoutent des élevages ovins, avicoles, des productions légumières et de la production d'énergies. Les zones agricoles sont aussi bien situées en plaine que dans des plateaux plus escarpés. Situé en tête de 3 bassins hydrographiques (Seine, Loire et Rhône) et avec un climat semi-continental, les agriculteurs côte-d'oriens subissent de plein fouet le changement climatique et les déficits hydriques, induisant une adaptation régulière des exploitations et de leurs productions : depuis les systèmes céréaliers purs et les système de polyculture élevage principalement de bovins viandes, des productions se développent (maraichage, volaille, énergies, production de semences, sojas...) mais aussi les modes de production et de commercialisation (agriculture biologique sur 13 % de la Surface Agricole Utile, développement de la vente directe, des signes de qualité locaux comme le 100% Côte d'Or).

PRINCIPALES PRODUCTIONS

Notre département a une longue liste d'AOP viticoles, un fromage AOP : l'époisses, une culture ancestrale du cassis (sous IGP aussi), développe l'IGP « moutarde de Bourgogne », pour contribuer à la fabrication de moutarde de Dijon française, et est reconnu pour ses orges brassicoles et la qualité de son blé.

Les vignobles de Côte-d'Or s'étendent du Chatillonnais aux Côtes de Nuis et Côtes de Beaune. On y dénombre 31 appellations Grands crus et 30 appellations Village.

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 463 000 ha

Nombre d'exploitations : 4138 (recensement 2020)

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 1 788 établissements employeurs de main d'œuvre

Exploitants et salariés agricoles : 10 352 ETP actifs, dont 4 593 ETP exploitants ou co-exploitants

Nombre de recrutement chaque année : 31 000 recrutements CDD et CDI par an,

Pour suivre le podcast agricole lancé par notre service emploi :

<https://podcasters.spotify.com/pod/dashboard/episode/e210r36/details>

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

Grandes cultures (blé, orge, colza, moutarde) ; bovins (allaitants mais aussi laitiers) ; viticulture

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Un message simple pour promouvoir l'alimentation origine France !

LIEU DE LA FRESQUE ET DU VILLAGE EMPLOI

1 chemin du tacot 21220 CURLEY

Au KM 14.2 environ

47°12'21.3"N 4°54'45.9"E

CONTACT
PRESSE

Christine DAUTIN

 06 10 47 46 42

ÉTAPE
n° 8**Samedi 6 juillet 2024****Département : CÔTE-D'OR (21)****Etape : SEMUR-EN-AUXOIS > COLOMBEY LES DEUX ÉGLISES**INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Le territoire de Côte d'Or est occupé à 50 % par l'agriculture. Les productions, systèmes d'exploitation et structures y sont variés, et contribuent à la renommée de notre gastronomie : des grandes cultures aux élevages bovins allaitants ou laitiers, en passant par des structures mixtes, des cultures maraichères en plaine de Saône et une viticulture de renom, auquel s'ajoutent des élevages ovins, avicoles, des productions légumières et de la production d'énergies. Les zones agricoles sont aussi bien situées en plaine que dans des plateaux plus escarpés. Situé en tête de 3 bassins hydrographiques (Seine, Loire et Rhône) et avec un climat semi-continental, les agriculteurs côte-d'oriens subissent de plein fouet le changement climatique et les déficits hydriques, induisant une adaptation régulière des exploitations et de leurs productions : depuis les systèmes céréaliers purs et les système de polyculture élevage principalement de bovins viandes, des productions se développent (maraichage, volaille, énergies, production de semences, sojas...) mais aussi les modes de production et de commercialisation (agriculture biologique sur 13 % de la Surface Agricole Utile, développement de la vente directe, des signes de qualité locaux comme le 100% Côte d'Or).

PRINCIPALES PRODUCTIONS

Notre département a une longue liste d'AOP viticoles, un fromage AOP : l'époisses, une culture ancestrale du cassis (sous IGP aussi), développe l'IGP « moutarde de Bourgogne », pour contribuer à la fabrication de moutarde de Dijon française, et est reconnu pour ses orges brassicoles et la qualité de son blé.

Les vignobles de Côte-d'Or s'étendent du Chatillonnais aux Côtes de Nuis et Côtes de Beaune. On y dénombre 31 appellations Grands crus et 30 appellations Village.

CHIFFRES CLÉS :**Surface agricole utilisée des exploitations du département :** 463 000 ha**Nombre d'exploitations :** 4138 (recensement 2020)**Établissements employeurs de main-d'œuvre :** 1 788 établissements employeurs de main d'œuvre**Exploitants et salariés agricoles :** 10 352 ETP actifs, dont 4 593 ETP exploitants ou co-exploitants**Nombre de recrutement chaque année :** 31 000 recrutements CDD et CDI par an,

Pour suivre le podcast agricole lancé par notre service emploi :

<https://podcasters.spotify.com/pod/dashboard/episode/e210r36/details>**PRINCIPALES PRODUCTIONS :**

Grandes cultures (blé, orge, colza, moutarde) ; bovins (allaitants mais aussi laitiers) ; viticulture

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Un message simple pour promouvoir l'alimentation origine France !

LIEU DE LA FRESQUE ET DU VILLAGE EMPLOI**VITTEAUX-EN-AUXOIS****Au KM 22****47°23'41.0"N 4°33'05.5"E**CONTACT
PRESSE**Christine DAUTIN** 06 10 47 46 42

ÉTAPE
n° 8**Samedi 6 juillet 2024****Département : HAUTE-MARNE (52)****Étape : SEMUR-EN-AUXOIS > COLOMBEY LES DEUX ÉGLISES**INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Avec une Superficie Agricole Utile (SAU) de 324 355 hectares soit 50 % de son territoire, la Haute-Marne est un département très rural. Le département est surtout formé de plateaux calcaires dont l'altitude dépasse généralement 350 m. La Marne et la Meuse y prennent leur source et la première constitue l'axe du département, jalonné par les trois plus importantes villes du département. Dans la partie nord du département, passé le Vallage, le relief s'abaisse vers la frange nord-est de la Champagne humide, parsemée d'étangs ou lacs (lac du Der) et souvent boisée. La forêt recouvre d'ailleurs environ 40 % de la superficie totale de la Haute-Marne, favorisée par un climat frais et arrosé. C'est le département où la SAU moyenne par exploitation est la plus élevée de la région, avec plus de 170 hectares. Une majorité d'exploitations est sous forme sociétaire. L'élevage tend à reculer devant les grandes cultures, particulièrement dans le Barrois, zone de prédilection du blé, de l'orge d'hiver et du colza, tandis que le maïs domine dans le Der, où les terres ont été assainies et drainées et le colza ainsi que les oléagineux dans le Vallage.

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 324 355 ha soit 50% du territoire

Nombre d'exploitations professionnelles: 1 600

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 1093

Exploitants et salariés agricoles : 2 435 chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles et 3830 salariés agricoles

Nombre de recrutement chaque année : 1965 CDI et 2349 CDD

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

Fromages : AOC Langres, AOC Epoisses, Caprice des Dieux, Emmental grand cru, Label Rouge IGP, Chevillon, Saulxures, Brie de Meaux

Vin et champagne & bière : vin de pays, bières artisanales, champagne, liqueurs

Autres : truffes de Bourgogne

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Une fresque qui illustrera par son slogan « Nos agris' 52, graines de champions » le rôle crucial des agriculteurs, leur engagement pour la qualité et le succès de leurs produits, ainsi que la transmission d'un savoir-faire précieux pour les générations futures.

LIEU DE LA FRESQUE ET DU VILLAGE EMPLOI :

52160 Auberive à proximité de l'abbaye d'Auberive, le long de la D428

Au KM : 104,6

47,78966° N, 5,05650° E

CONTACT
PRESSE**Samuel GUENIN**

06 60 13 41 47

ÉTAPE
n°9**Dimanche 7 juillet 2024**
Département : AUBE (10)
Etape : Troyes > TroyesINFOS
CLÉS

IDENTITÉ AGRICOLE : L'Aube est célèbre pour ses vignobles de Champagne, qui produisent des vins mondialement reconnus. **L'Aube est aussi le 1^{er} producteur national de chanvre et le deuxième producteur de luzerne.** Elle bénéficie également de terres propices à la culture de céréales comme le blé, l'orge ainsi que les betteraves sucrières. L'élevage, notamment bovin, contribue aussi à la richesse agricole du territoire avec 410 exploitations pour 45 000 vaches.

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 381 000 hectares soit 63 % de son territoire

Nombre d'exploitations : 3 500 exploitations

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 2 503 exploitations

Exploitants et salariés agricoles : l'Aube comporte 4 301 chefs ou co-exploitants et près de 4 147 ETP travaillent dans les exploitations agricoles.

Nombre de recrutement chaque année : 38 970 salariés. Cela représente 35 852 CDD et 3 118 CDI. Beaucoup d'emplois saisonniers notamment au moment des vendanges puisque la récolte du raisin en Champagne est effectuée à la main.

PRINCIPALE PRODUCTION :

Céréales (206 000 ha), oléagineux (40 000 ha), protéagineux (12 000 ha), betteraves sucrières (26 000 ha), pommes de terre (7 400 ha), viticulture (7 246 ha), élevage (45 000 bovins, 18 000 ovins et 83 000 porcins).

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Préparez-vous à découvrir une fresque nichée entre les vignobles et les champs, incarnant l'unité, la collaboration et la fraternité. Elle est le symbole de l'harmonie et du labeur, de la paix et de la prospérité. Par un mouvement dynamique, « Terre de Champions » rendra hommage à nos athlètes et célébrera notre héritage local, mettant en lumière le lien profond entre le sport et le travail de la terre. Cette fresque illustre la ténacité, la discipline et la persévérance nécessaires pour exceller dans ces domaines, témoignant que les champions ne naissent pas seulement sur les terrains de jeu, mais aussi parmi ceux qui cultivent notre subsistance avec dévouement et passion.

LIEU DE LA FRESQUE ET DU VILLAGE EMPLOI :

Celles-sur-Ource (aérodrome)

Au KM 111

48°03'49.2"N 4°25'02.8"E

CONTACT
PRESSE**Julie JOURDRAIN**
 06 40 63 97 94

ÉTAPE
n°10

Mardi 9 juillet 2024

Département : CHER (18)

Etape : ORLÉANS > SAINT-AMAND-MONTROND

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Avec une Superficie Agricole Utile (SAU) de 429 149 hectares soit 59 % de son territoire, le Cher est un département très rural. L'agriculture y façonne à la fois les paysages et le tissu socio – économique local. Les exploitations ont une surface moyenne de 136 ha, et trois exploitations sur quatre sont des moyennes ou grandes exploitations. Les orientations technico-économiques de l'agriculture du Cher sont les grandes cultures, l'élevage allaitant et la viticulture. La palette des configurations d'exploitations qui valorisent ces surfaces est donc large. 23 % des exploitations du Cher ont une activité de diversification. Cela concerne majoritairement le travail à façon, puis la transformation de produits agricoles. L'agriculture du Cher est façonnée par plusieurs régions naturelles ; adossé au sud aux premiers contreforts du Massif Central, à l'est aux douces collines du Sancerrois bordées par le cours de la Loire, le département s'ouvre à l'ouest sur la Champagne berrichonne et au nord-ouest sur la plaine solognote. L'agriculture du Cher s'acclimate par ces territoires, lui conférant une très grande diversité de paysages et de sols. C'est dans cette diversité de territoire que l'agriculture du Cher puise sa richesse permettant aux 3160 exploitations agricoles d'être très différents les unes des autres par leurs modes de production, la diversification de leurs productions animales et végétales (Différents labels et IPG ou AOC/ AOP) de qualité et par leurs modes de commercialisation (+ de 22 % en vente directe).

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 429 149 hectares soit 59 % de son territoire.

Nombre d'exploitations : avec 3 160 exploitations

6% des exploitations sont en labels rouge.

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 900

Exploitants et salariés agricoles : 18 230 chefs d'exploitation et 9 900 salariés permanents ; 4 000 saisonniers occasionnels en moyenne

PRINCIPALE PRODUCTION :

La lentille verte certifiée « IGP lentilles vertes du Berry », et Label rouge français Lentilles vertes, des fleurs et plantes ornementales appartiennent à l'OTEX, ou encore ses trois AOC / AOP fromagères comme le crottin de chavignol, le Selles-sur-Cher, et le Valencay ou aussi des 3 IPG volailles qu'est concerné le Cher tel que les volailles du Berry, les volailles de l'Orléanais, et les volailles d'Auvergne. Le Cher a un vignoble de qualité, avec 99% en appellation d'origine protégée : Sancerre Quincy, Reuilly, Châteaumeillant et Menetou-Salon, invitent également à s'arrêter et à déguster dans les caves du Berry.

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Les vigneronnes de Reuilly ont voulu mettre en avant leur vignoble niché au cœur du Berry qui est littéralement traversé par la route du tour aujourd'hui. Reuilly, ce vignoble du Centre Loire avec 54 vigneronnes couvre une surface totale de 300 ha, et produit des vins blancs, rouges et rosés. Blancs avec le cépage sauvignon, rouges avec le cépage pinot noir et rosés (le fameux « Gris de Reuilly ») avec le cépage pinot gris. L'appellation Reuilly a obtenu son appellation d'origine contrôlée en 1937 pour les blancs et 1961 pour les rouges et rosés. 2 millions de bouteilles y sont produites par an dont 12 % sont vendues à l'export dans 25 pays. Actuellement 52 % des surfaces sont engagées dans une structuration environnementale. La fresque veut associer le fruit de la vigne, symbolisée par une grappe de raisin, et la dynamique de ce vignoble par la roue en mouvement qui symbolise celle du Tour de France.

LIEU DE LA FRESQUE :

Reuilly Issoudun

Au KM 110

47°04'14.1"N 2°02'09.1"E

CONTACT
PRESSE

Denis JAMET

 06 79 16 63 88

ÉTAPE
n°10

Mardi 9 juillet 2024

Département : LOIRET (45)

Etape : ORLÉANS > SAINT-AMAND-MONTROND

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

L'agriculture loirétaine, qui représente 51.44 % du territoire départemental, de par sa diversité, excelle dans de nombreuses disciplines et remplit de nombreux podiums ! Près de 70% des exploitations sont orientées en grandes cultures avec une grande diversité végétale : blé (avec une qualité très appréciée par la boulangerie), orge (la renommée de l'orge de brasserie dépassant les limites de l'hexagone), maïs, colza, tournesol, pois, féverolle, etc. 7 % des surfaces sont consacrés aux biocarburants et les agriculteurs du Loiret s'investissent dans le développement des énergies renouvelables. La betterave sucrière est l'un des fleurons de l'agriculture départementale avec 336 400 tonnes d'équivalent sucre récoltées, partiellement transformées en alcool et éthanol, et la présence de 3 sucreries-distilleries. Mais le Loiret, contrairement aux idées reçues, ce n'est pas que les grandes cultures mais c'est aussi de nombreuses productions d'élevage avec plus d'animaux d'élevage que d'habitants dans le Loiret. L'aviculture est la 1^{re} production animale du département (le Loiret : 1^{er} producteur de la Région Centre). Le Loiret est le 1^{er} département de la région Centre en production légumière avec des cultures de pleins champs et sous serres : 1^{er} producteur de betteraves rouges, 2^e producteur de concombres, 2^e producteur d'oignons.... Sans oublier l'arboriculture, la viticulture, l'horticulture et la pépinière. De quoi générer de nombreux emplois source de dynamisme économique pour le Loiret avec 1 038 employeurs (exploitations agricoles uniquement), et 6 535 salariés en exploitation ! Une agriculture de production, innovante et plus que jamais au cœur des enjeux sociétaux et environnementaux !

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 348 500 ha soit 51,44% du territoire loirétain

Nombre d'exploitations : 3 608 agriculteurs avec 135 ha en taille moyenne d'exploitation.

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 1 038 employeurs (exploitations agricoles uniquement)

Exploitants et salariés agricoles : 6 535 salariés en exploitation, dont 945 CDI et 3 153 CDD et saisonniers

Nombre de recrutement chaque année : l'enquête besoin de main-d'œuvre 2022 (BMO) révèle 1481 projets de recrutements agricoles. Un tiers est recensé en horticulture / maraîchage. Ces projets sont saisonniers pour 90 % d'entre eux.

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

A travers la réalisation de la fresque, la FNSEA 45, en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs, souhaite mettre en avant l'excellence de la filière loirétaine, la diversité de ses productions, pour la plupart emblématiques. Elle souhaite également montrer aux citoyens que derrière chaque assiette, il y a un agriculteur qui, à l'instar des athlètes, se dépasse chaque jour pour les nourrir. Cette fresque représentera ainsi un cycliste en plein effort courbé sur son vélo. Chaque anneau représentera une production de notre département : anneau noir = filière oléo protéagineuse, anneau jaune = filière blé, orge, anneau vert = respect de l'environnement, élevage avec ses prairies et ses fourrages + plantes de la filière pépinière et horticole, anneau bleu = eau pour symboliser l'irrigation nécessaire à la production, anneau rouge = filières légumières et fruitières.

LIEU DE LA FRESQUE :

Jouy Le Potier le long de la D7

Au KM 11,8

47°45'18"N 1°49'25"E

ADRESSE DU VILLAGE EMPLOI :

Quais de la Loire à Orléans, en face de la place de la Loire, à quelques mètres du départ de la course

CONTACT
PRESSE

Carine MORIN ☎ 07 83 90 10 77



ÉTAPE
n° 11

Mercredi 10 juillet 2024

Département : CANTAL (15)

Etape : EVAUX-LES-BAINS > LE LIORAN

INFOS
CLÉS

IDENTITÉ AGRICOLE :

Le Cantal est un département d'élevage situé entièrement en zone de montagne. Les montagnes que le Tour de France découvrira, telles que le col de Néronne et le pas de Peyrol, sont le berceau de la race Salers, rustique et maternelle. Les fermes laitières qui parsèment le paysage cantalien sont le berceau de cette tradition, où les agriculteurs veillent avec passion sur leurs troupeaux. Ici, les symboles agricoles sont bien plus que des simples éléments visuels. Ils sont les témoins vivants de notre histoire et du mode de vie de notre région. Le pastoralisme façonne nos paysages où se côtoient des montagnes telles que le Puy Mary et les vallées verdoyantes, terrains de jeux de nos troupeaux de vaches Salers, symboles du Cantal. Ces vaches, élevées dans un environnement préservé, produisent un lait d'une qualité exceptionnelle, essentielle à la fabrication du fromage homonyme et du Cantal. Ces fromages, avec leurs différentes variétés et leurs processus de fabrication minutieux, sont bien plus que de simples produits laitiers : c'est un véritable héritage culturel, transmis de génération en génération.

Le Cantal ne se résume pas seulement à la vache Salers. Sur la partie Aubrac au Sud-Est, c'est aussi le berceau de la race Aubrac, témoignant de la diversité de l'élevage dans la région. En parcourant les routes sinueuses du Cantal, bordées de haies et de murets de pierre, on peut également croiser des troupeaux de brebis évoluant en liberté sur les estives. Le pastoralisme, qui fait partie intégrante de notre identité rurale, se perpétue à travers ces pratiques ancestrales où les bergers veillent sur leurs troupeaux avec dévouement, perpétuant ainsi un mode de vie pastorale vieux de plusieurs siècles. Le Cantal, est donc bien plus qu'une simple région agricole, elle est le témoin vivant de nos traditions ancestrales. Ces traditions, oubliées dans bon nombre de régions, font notre fierté et celle de nos agriculteurs.

Productions principales

- La vache Salers

- **Notre richesse fromagère !** Notre département compte 5 fromages AOP :

Le fromage AOP Cantal est la seule appellation homonyme d'un département. Ce fromage de 40 KG et 40 cm de hauteur et diamètre est le symbole d'une filière qui représente 15 % des AOP laitières au lait de vache en AURA. Le département compte aussi d'autres appellations fromagères tel que le bleu (6 %), la fourme d'Ambert (7 %) et le Saint-Nectaire (17 %).

* Le Cantal qui a obtenu l'AOC en 1956 ne peut être fabriqué que sur une zone géographique précise. C'est un fromage à croûte sèche, à pâte ferme, pressée et non cuite avec une durée d'affinage qui varie entre 1 mois à plus de 6 mois.

* Le Salers est la forme ancestrale du Cantal. La fabrication du salers ne peut se faire que pendant la période de mise à l'herbe des vaches entre le 15 avril et le 15 novembre. A la différence du Cantal, le lait cru et entier doit être transformé à la ferme tout de suite après la traite.

Afin de différencier le Salers fabriqué avec du lait de n'importe quelle vache de celui réalisé à partir de lait de vaches Salers, l'association Tradition Salers a vu le jour. Certains éleveurs producteurs fermiers, restés attachés à la race Salers pour la fabrication traditionnelle du fromage Salers, ont obtenu de l'administration française, par décret, le droit à une appellation protégée spécifique. Cette appellation est matérialisée par l'empreinte en relief "Tradition Salers" sur leurs fourmes, ainsi que par des représentations de têtes de vaches Salers sur le côté de celles-ci.

Principales spécialités

Le Cantal, riche de ses traditions, son histoire et de son terroir possède une grande variété de plats et produits qui reflètent l'authenticité de notre région : truffade, Pounti, chou farci, les tripoux, la Côte de bœuf de Salers, le bourriols, la tarte à la Tomme, la fourme d'Ambert, le Saint-Nectaire, le Bleu d'Auvergne, Cantal, Le Salers, les lentilles blondes de Saint-Flour, liqueur de gentiane...



FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Le thème de notre fresque est « Le Cantal, Terre de champions, Terre d'installations ». Au centre de la fresque, deux mains échantent un trousseau de clés. Aux coins, nous ajouterons les slogans suivants : « Les agriculteurs du Cantal » et « Terre de champions, Terre d'installations ».

Le trousseau de clés contiendra une clé et deux porte-clés : un porte-clés au couleur de notre région Auvergne-Rhône-Alpes, et un autre en forme de petit tracteur animé. Deux boutons de manchette de couleur rose seront également présents sur la fresque, rappelant la lutte contre le cancer du sein.

La symbolique de cette fresque est le passage de flambeau, la transmission et l'installation. Le Cantal porte un dossier installation très dynamique et le passage des clés illustre : la transmission de l'outil de travail, du savoir-faire et des valeurs propres aux agriculteurs du Cantal.

LIEU DE LA FRESQUE :

Stade de JALEYRAC

Au KM 120

45°16'34.8"N 2°21'53.7"E

**CONTACT
PRESSE**

Marion MISSAOUI

 06 33 30 64 78



ÉTAPE
n° 11**Mercredi 10 JUILLET 2024**
Département : CREUSE (23)
Etape : EVAUX-LES-BAINS > LE LIORANINFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Le département de la Creuse fait partie de la région Nouvelle-Aquitaine. Situé à l'extrémité nord-ouest du Massif Central, le département recouvre une superficie totale de 560 115 ha répartie en 3 zones : défavorisée simple – piémont – montagne. Les étangs et les lacs représentent 4 200 ha et 3 800 km de cours d'eau. Le territoire agricole recouvre 316 536 ha de surface agricole utile (SAU)

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 316 536 ha
Nombre d'exploitations : 3 470
4667 chefs d'exploitation (dont 28 % de femmes)
SAU moyenne : 91,2 ha
Age moyen des chefs exploitations : 51 ans
Main d'œuvre total : 4781 ETP
3938 ETP chefs exploitations, coexploitants
456 ETP main-d'œuvre familiale
279 ETP salariés permanents
101 ETP saisonniers et salariés occasionnels

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

ELEVAGE BOVIN
414 055 bovins
7122 vaches Laitières (têtes)

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Un podium avec une vache en 1^{re} place

LIEU DE LA FRESQUE :

23110 Saint-Julien-la-Genête
AU KM 0 (Départ réel)
46°08'17.8"N 2°29'47.5"E

ADRESSE DU VILLAGE EMPLOI :

FONTANIÈRE
Au KM 3,5 KM
46°06'47.7"N 2°29'57.8"E
(à titre indicatif nous attendons confirmation emplacement dans le village de Fontanières)

CONTACT
PRESSE**Christian ARVIS**
 06 74 84 64 15

ÉTAPE
n° 11**Mercredi 10 Juillet 2024****Département : PUY-DE-DÔME (63)****Étape : EVAUX LES BAINS > LE LIORAN**INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

L'agriculture façonne le territoire du Puy-de-Dôme. Le département est partagé entre les zones de montagne, tournées vers l'élevage et la plaine de la Limagne où s'étendent les zones de cultures.

- **5 742 exploitations agricoles**
- **7 420 chefs d'exploitation**
- **385 300 hectares de Surface Agricole (SAU)** : 2^e département de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- 67 hectares en moyenne pour une exploitation
- Plus de 50 % de la SAU toujours en herbe
- 33 % du territoire est couvert par la forêt
- **380 millions d'euros de chiffre d'affaires** pour l'agriculture puydomoise
- 160 installations agricoles par an

Une agriculture diversifiée

L'élevage bovin et les cultures céréalières sont prédominantes :

- Grandes cultures : 24 %
- Bovins viande : 24 %
- Bovins lait : 17 %
- Autres herbivores : 12 %

D'autres productions animales et végétales sont également présentes : ovins, caprins, porcins, volailles, betterave, vignes, maraichage...

5 AOP fromagères

Saint-Nectaire, Bleu d'Auvergne, Fourme d'Ambert, Cantal, Salers

CHIFFRES CLÉS :

Surface Agricole Utile : 393 000 ha dont 59 % de surface toujours en herbe (67 ha de surface moyenne par exploitation)

Nombre d'exploitations : 5 745 exploitations agricoles

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 1 061

Main-d'œuvre des exploitations : 8 903 employés agricoles

Nombre de recrutement chaque année : 8 820 CDD et 289 CDI

PRINCIPALE PRODUCTION :

Grandes cultures : 24 % et bovins viande : 24 %

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Vélo avec vache Salers et Saint-Nectaire – passage du relais avec une flamme

LIEU DE LA FRESQUE + VILLAGE EMPLOI :

Le Bourg 63810 Trémouille Saint Loup

Aux KM 96,25 et 96,98

45°29'31.4"N 2°33'45.5"E

CONTACT
PRESSE

Marilyse SAVAJOL-VINCENT

☎ 06 16 73 13 23



ÉTAPE
n° 11

Mercredi 10 JUILLET 2024

Département : CORREZE (19)

Etape : EVAUX-LES-BAINS > LE LIORAN

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

La surface agricole corrézienne comprend plus de 90 % de prairies permanentes entretenues par l'élevage (source : Agreste 2022). La préservation de ces dernières sont de véritable piège à carbone et contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique. Le département a lancé depuis un an une marque « Origine Corrèze », la chambre d'agriculture a quant à elle lancé la structure « Eat Lim » pour promouvoir les produits locaux, celle-ci coordonne : Les marchés des producteurs de pays, le drive fermier, un distributeur de produits locaux et une représentation d'envergure nationale à travers divers salons.

CHIFFRES CLÉS :

- **Nombre d'exploitations, et surface moyenne** : 2 460 exploitations détenant des bovins
- **Nombre d'emplois liés au secteur agricole (direct/indirect)** : 5 450
- **Principales productions, et volumes** : Viande bovine : broutards (57 797 veaux par an soit 50 % des veaux nés) et veaux sous la mère (16 687 veaux par an soit 14 % des veaux nés) pommes, petits fruits (dont framboises, myrtilles, fraises), fruits à coques (châtaignes, noix)
- **Nombre moyen de têtes par élevage** : 50 vaches/exploitation
- **Modes de production (et combien en bio, en conventionnel etc.)** : 440 exploitations bio, soit 15 000 ha, soit 6,9 % de la Surface Agricole Utile, 600 exploitations corréziennes certifiées HVE Haute Valeur Environnementale
- **Modes de commercialisation (circuits courts, longs etc.)** : majoritairement circuits longs mais développement des circuits court, drive fermier, marchés locaux, marchés de pays, marché de gros

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

Veau de lait sous la mère, châtaigne, noix, chanvre, pommes AOP du Limousin, myrtilles, framboises, fraises.

ADRESSE DU VILLAGE EMPLOI :

BORT LES ORGUES

Au KM 108

CONTACT
PRESSE

Daniel COUDERC

 06 73 63 59 11

ÉTAPE
n° 12**Jeudi 11 juillet 2024****Département : CANTAL (15)****Etape : AURILLAC > VILLENEUVE-SUR-LOT**INFOS
CLÉS**IDENTITE (voir fiche précédente CANTAL – Etape 11)****PRATIQUES ET TRADITIONS :**

Pratique agricole : La Salers traite, tradition du département qui consiste à garder le veau près de sa mère afin qu'elle puisse donner son lait. La transhumance est une tradition qui consiste à monter les animaux dans les estives de montagne afin qu'ils puissent y passer l'été. La fête de l'estive la plus réputée est celle d'Allanche qui a lieu fin mai chaque année. La production du fromage SALERS, qui est fabriqué uniquement lors de la période estivale quand les animaux se nourrissent d'herbe. Ce fromage est réalisé selon des outils ancestraux comme la gerle en bois.

ADRESSE DU VILLAGE EMPLOI - Etape 12**1 Place de la Mairie - LE ROUGET 15290****Au KM 16,4****44.854669 N 2.232596 E**

Ce lieu, ne sera pas seulement celui d'un village emploi, mais aussi celui-ci d'un village terroir à l'initiative de la FDSEA et des JA du Cantal.

CONTACT
PRESSE**Marion MISSAOUI** 06 33 30 64 78

ÉTAPE
n° 12

Jeudi 11 juillet 2024

Département : LOT (46)

Etape : AURILLAC > VILLENEUVE-SUR-LOT

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Le Lot possède un potentiel incontesté en matière d'agriculture. Noix, truffes, melon, agneau fermier, safran, vin, foie gras, fromage de Rocamadour... sont autant de produits dont la renommée dépasse les limites du département. Le département est aussi connu pour ces pâturages, dans les zones du Causse notamment, est un véritable atout pour façonner les paysages et préserver les espaces car cela permet de prévenir des incendies et de maintenir les zones humides. Les agriculteurs du Lot participent également à l'animation du territoire en proposant un tourisme vert, pédagogique et participent de ce fait à l'attractivité du territoire en valorisant leurs produits et leur savoir-faire. Le stand du Lot est présent tous les ans au Salon International de L'agriculture. Comme chaque année, les Jeunes agriculteurs du Lot préparent leur fête de la Terre qui aura lieu le week end du 30 Août au Centre du département à Livernon. De nombreuses activités sont au programme dans le but de promouvoir les métiers agricoles au grand public.

CHIFFRES CLÉS :**Surface agricole utilisée des exploitations du département :****Nombre d'exploitations, et surface moyenne :** 4 000 Fermes / Surface moyenne 62 ha**Principales productions, et volumes :** Ovine (200 000 têtes) Bovine (60 000 têtes) et Caprine (60 000 têtes), Vin (187 000 hl sur 4 000 ha),**Modes de production :** 580 fermes en Bio et le reste en conventionnel**Modes de commercialisation :** 30 % commercialisent en vente directe**PRINCIPALE PRODUCTION :****Ovin, bovin, caprin, porc, palmipède, noix, melon, vin, safran et truffe****Terroirs gastronomiques (plats typiques) :** assiette quercynoise (melon, fromage de Rocamadour, noix et magret séché), gâteau aux noix, pastis, mique lotoise**LIEU DE LA FRESQUE :****2010 Route de Gourdon 46300 LE VIGAN****Au KM 106****44°44'26.7"N 1°24'52.0"E****ADRESSE DU VILLAGE EMPLOI :****14 Rue du Colonel Taillade 46300 GOURDON****Au KM 110****44°44'08.0"N 1°22'53.0"E**CONTACT
PRESSE

Julien ARNAL

 07 57 42 19 48

ÉTAPE
n° 12**Jeudi 11 juillet 2024****Département : LOT-ET-GARONNE (47)****Etape : AURILLAC > VILLENEUVE-SUR-LOT**INFOS
CLÉS**DEPARTEMENT - IDENTITÉ AGRICOLE**

Avec un chiffre d'affaires de plus de 811 millions d'euros, l'agriculture tient un rôle majeur en Lot-et-Garonne. La richesse et la diversité des terroirs de ce département se prêtent particulièrement bien à l'exploitation de niches à haute valeur ajoutée. Ainsi, au sein des cultures céréalières et des prairies, s'intègrent maraîchage, vergers, vignes et productions semencières. L'omniprésence de ces cultures très spécialisées, nécessitant une importante main-d'œuvre, fait de l'agriculture un employeur incontournable. Enfin, si l'élevage peine parfois à se maintenir, il joue un rôle prépondérant dans la valorisation des terres difficiles à entretenir par la culture, notamment sur les pentes ou les fonds de vallées.

CHIFFRES CLÉS :**Surface agricole utilisée des exploitations du département :** 275 900 hectares**Nombre d'exploitations :** 70 cultures différentes

Plus de 5 120 exploitations, 275 900 hectares de surface agricole utilisée (2021)

Exploitants et salariés agricoles :

7,7 % des emplois en Lot et Garonne sont agricoles (2021) avec cela s'ajoute 3,7 % d'agroalimentaire et 1,3 % de travail du bois ce qui fait environ 13 % des emplois en liens direct avec l'agriculture

¼ des déclarations préalables à l'embauche sont recensées dans l'agriculture.

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

60 % de la SAU en céréales-oléagineux-protéagineux (COP), elles se composent essentiellement de blé, maïs grain, tournesol et soja. Cela représente 162 900 hectares en 2020.

Le bovin en 2020 représentait en tout 60 830 têtes

60 % des éleveurs possèdent plus de 100 vaches

15,3 % de la SAU est bio en 2023

Modes de commercialisations : en 2010, 1359 exploitants utilisaient le circuit court (90 % vente à la ferme)

TERROIRS GASTRONOMIQUES : brochettes de canard et pruneaux, clafoutis aux pruneaux, tourtière

Les fraises, pruneaux, noisettes (Vallée du Lot), tomates (Marmande).

EXPLICATION DE LA FRESQUE :

La fresque représentera une corne d'abondance de laquelle sortiront les productions phares du Lot-et-Garonne : tomate, fraise, maïs, raisin, kiwi, pruneau avec une inscription : *l'Or du Lot-et-Garonne*

LIEU DE LA FRESQUE :**MONFLANQUIN****Au KM 182****44°31'43.6"N 0°45'44.5"E****CONTACT
PRESSE****Paul DABADIE**

☎ 06 84 48 57 21

Loïc DUBOURDIEU

☎ 06 81 19 42 56



ÉTAPE
n° 13

Vendredi 12 juillet 2024

Département : PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)

Etape : AGEN (46) > PAU (64)

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE****Aux confins du Gers, du Béarn, de la Gascogne, avec les Pyrénées pour horizon**

Les appellations Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh sont situées dans le pays du même nom, dans un coude de la rive gauche de l'Adour, aux confins de trois départements : le Gers, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques. En tout plus de 1 500 hectares de vignes, dont 850 hectares pour les vigneronns de Crouseilles.

Un vignoble, deux AOC. En 1948, les vins de Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh deviennent des Appellations d'origine contrôlées (AOC). Aujourd'hui, les parcelles cultivées par les vigneronns de Crouseilles sont localisées sur les trois principaux types de terroirs :

- La nappe de Maucor située sur les plateaux en altitude, composée de galets roulés.
- Les coteaux et le long des versants, composés d'argiles graveleuses.
- Les coteaux exposés à l'ouest, composés d'argilo-calcaires.

Depuis de nombreuses années, les vigneronns de Crouseilles sont engagés dans un travail de sélection parcellaire et pratiquent une viticulture "sur mesure". À chaque parcelle son identité, son terroir, ses caractéristiques qui l'orienteront vers des cuvées spécifiques. Une démarche à contre-courant de la standardisation qui produit des vins originaux, des petites cuvées pleines de personnalité mettant en lumière nos cépages endémiques : le *Tannat*, le *Petit Manseng* et le *Gros Manseng*... Crouseilles, c'est un territoire, des racines, des paysages, de la biodiversité, un avenir... Autant de richesses préservées pour produire des vins responsables.

CHIFFRES CLÉS :**Nombre d'exploitations :** 9784**Surface agricole utilisée des exploitations du département :** 7679 km²**Établissements employeurs de main-d'œuvre :** 1 601**Exploitants et salariés agricoles :** 11548 dont 56 % d'hommes et 44 % de femmes**Nombre de recrutement chaque année :** 11 274 CDD et 380 CDI**EXPLICATION DE LA FRESQUE :**

Ce qui frappe lorsqu'on découvre Crouseilles, notre petit et vieux pays (signification du « Vic-Bilh »), c'est la détermination et l'obstination à faire de grands vins, portée par une grande famille investie. Ici, on a la vigne aux tripes. Vivre de notre terre, faire vivre notre pays, c'est un testament vivant que les anciens nous ont transmis. Ici, c'est une histoire de familles. Crouseilles, c'est un village à quelques kilomètres au sud de Madiran, en pays du Vic-Bilh. C'est aussi notre étendard de ces femmes et ces hommes qui façonnent chaque jour le vignoble. Notre coopérative est née en 1950, mais bien avant dans toutes les têtes. Elle n'a cessé au fil du temps d'être le trait d'union de 100 familles passionnées et généreuses.

Le chrisme est notre emblème, un symbole fort qui vient de la nuit des temps !

Une tradition puissante a imposé au portail des églises romanes du Sud-Ouest de la France le monogramme du Christ. Avec une quinzaine de représentations très bien conservées, la densité des chrismes médiévaux est particulièrement élevée en pays du Vic-Bilh :

- Le plus souvent de forme circulaire, le chrisme est constitué du X (lettre khi de l'alphabet grec), et du P (lettre rho), qui forment les deux premières lettres de Christos.
- À gauche et à droite, l'alpha et l'oméga.
- À la fin du XI^e siècle, les clercs firent ajouter un S à la hampe du P, probable évocation de l'Esprit Saint.

Les chrismes du Vic-Bilh présentent une exceptionnelle diversité : témoins de l'art populaire, affirmation de la foi, refuge temporel et spirituel... C'est en 2021 que la Cave de Crouseilles a choisi d'associer fièrement ce chrisme à son nom. Ce signe est devenu l'emblème des vigneronns. Il exprime à merveille notre histoire originale, notre goût du dépassement, notre recherche de l'excellence et notre esprit de coopération.

LIEU DE LA FRESQUE :**CROUSEILLES****Au KM 119****43°31'21.2"N 0°05'25.5"W**CONTACT
PRESSE

Paul DABADIE

☎ 06 84 48 57 21

Loïc DUBOURDIEU

☎ 06 81 19 42 56



ÉTAPE
n° 13

Vendredi 12 juillet 2024

Département : LOT-ET-GARONNE (47)

Etape : AGEN (46) > PAU (64)

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE**

Avec un chiffre d'affaires de plus de 811 millions d'euros, l'agriculture tient un rôle majeur en Lot-et-Garonne. La richesse et la diversité des terroirs de ce département se prêtent particulièrement bien à l'exploitation de niches à haute valeur ajoutée. Ainsi, au sein des cultures céréalières et des prairies, s'intègrent maraîchage, vergers, vignes et productions semencières. L'omniprésence de ces cultures très spécialisées, nécessitant une importante main-d'œuvre, fait de l'agriculture un employeur incontournable. Enfin, si l'élevage peine parfois à se maintenir, il joue un rôle prépondérant dans la valorisation des terres difficiles à entretenir par la culture, notamment sur les pentes ou les fonds de vallées.

CHIFFRES CLÉS :**Surface agricole utilisée des exploitations du département :** 275 900 hectares**Nombre d'exploitations :** 70 cultures différentes

Plus de 5 120 exploitations, 275 900 hectares de surface agricole utilisée (2021)

Exploitants et salariés agricoles :

7,7 % des emplois en Lot et Garonne sont agricoles (2021) avec cela s'ajoute 3,7 % d'agroalimentaire et 1,3 % de travail du bois ce qui fait environ 13 % des emplois en liens direct avec l'agriculture

¼ des déclarations préalables à l'embauche sont recensées dans l'agriculture.

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

60 % de la SAU en céréales-oléagineux-protéagineux (COP), elles se composent essentiellement de blé, maïs grain, tournesol et soja. Cela représente 162 900 ha en 2020.

Le bovin en 2020 représentait en tout 60 830 têtes

60 % des éleveurs possèdent plus de 100 vaches

15,3 % de la SAU est bio en 2023

Modes de commercialisations : en 2010, 1359 exploitants utilisaient le circuit court (90 % vente à la ferme)

TERROIRS GASTRONOMIQUES : brochettes de canard et pruneaux, clafoutis aux pruneaux, tourtière, fraises, pruneaux, noisettes (vallée du Lot), tomates (Marmande).

LIEU DE LA FRESQUE :**ANDIRAN****Au KM 27****44°06'31.1"N 0°17'05.4"E****CONTACT
PRESSE****Paul DABADIE**

☎ 06 84 48 57 21

Loïc DUBOURDIEU

☎ 06 81 19 42 56



ÉTAPE
n°15**Dimanche 14 juillet 2024****Département : HAUTE-GARONNE (31)****Étape : LOUDENVIELLE > PLATEAU DE BEILLE**INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Étant donné la diversité du relief, des sols et du climat, plusieurs types d'agriculture sont représentés en Haute-Garonne : l'agriculture de montagne (élevage), l'agriculture de piémont (polyculture-élevage), l'agriculture de plaines ou de coteaux (grandes cultures en sec), de vallées (grandes cultures en irriguées), et enfin, l'agriculture périurbaine, aux portes de Toulouse (cultures spécialisées notamment). Les 2/3 des surfaces sont couvertes par des grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux et plantes à fibres) qui constituent la moitié de la production agricole du département. 90 000 ha de surfaces fourragères servent directement à l'alimentation du bétail. Il s'agit principalement de surfaces en herbe avec une partie d'estives dans le Sud du département. Les veaux produits sont majoritairement envoyés à l'engraissement en Italie même si une petite production traditionnelle de veaux sous la mère subsiste dans le Lauragais et le Comminges. Le lait, ainsi que les agneaux sont collectés et transformés sur le département. Les 1 500 ha de vignes sont localisés principalement sur l'aire d'appellation d'origine contrôlée de Fronton. Les surfaces en maraîchage sont placées à proximité de Toulouse afin d'alimenter les Toulousains en produits frais, principalement par l'intermédiaire du Marché d'Intérêt National (M.I.N.) situé au Nord de Toulouse. Le maraîchage se développe depuis peu dans le sud du département essentiellement en production biologique."

CHIFFRES CLÉS :**Surface agricole utilisée des exploitations du département : 331 000 ha****Nombre d'exploitations : 6 400****Exploitants et salariés agricoles : 6490 salariés agricoles en Haute-Garonne****PRINCIPALES PRODUCTIONS :**

La majeure partie du département est en grande culture. Cependant, on retrouve également 450 maraîchers et horticulteurs ainsi qu'environ 2 300 ha de vignes pour 171 producteurs, avec notamment l'appellation Fronton. Le sud de la Haute-Garonne est également occupé par la polyculture élevage jusqu'aux estives des Pyrénées.

La Haute-Garonne c'est aussi :

- 1^{er} département de France en blé dur (48 000 ha)
- 1^{er} département de France en sorgho (5 000 ha)
- 2^e département de France en tournesol (50 000 ha)
- 3^e département de France en soja (10 000 ha)
- 8 % des agriculteurs en agriculture biologique

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

La fresque se fera sur une parcelle en bord de route, dans la montée du col de Menté qui sera emprunté par le Tour à la sortie du village de Boutx. Nous essaierons de réaliser une fresque qui représentera l'élevage, tant présent dans le Sud de notre département.

LIEU DE LA FRESQUE ET DU VILLAGE EMPLOI :**Route forestière de seube arguts****Au KM 45****42°91'46"N 0°75'74"E****CONTACT
PRESSE****Marie-Laurence GRZESKOWIAK****☎ 06 70 42 96 90**

ÉTAPE
n°15**Dimanche 14 juillet 2024**
Département : ARIEGE (09)
Etape : LOUDENVIELLE > PLATEAU DE BEILLEINFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Le département de l'Ariège est un territoire aux multiples facettes : constitué de plaines et de vallons au Nord du département ; le Sud se dessine lui, sous les traits du piémont et du massif pyrénéen. Cette pluralité de paysages est à la fois une richesse et une contrainte pour l'agriculture locale.

L'agriculture représente une part importante de l'économie et de l'activité en Ariège qui compte plus de 2 200 exploitations agricoles. La majorité d'entre elles sont consacrées à de la polyculture-élevage mais le territoire puise également sa richesse dans sa diversité, la typologie de la production agricole en Ariège est très large: viande, production laitière, céréales, maraîchage, apiculture.

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 254 100 ha soit 42 % du territoire, 86,4 % sont des surfaces fourragères et pastorales et 13,2 % servent à la production de céréales

Nombre d'exploitations : 2 265 exploitations agricoles, 60 % spécialisées en élevage, 31 % en productions végétales et 9 % en polyculture-élevage

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 1 329

Exploitants et salariés agricoles : 2 217 chefs d'exploitation et 2 955 salariés agricoles

Nombre de recrutement chaque année : 3 465 emplois en cours d'année (2019), 6.5% en CDI et 93.5% en CDD

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

Le département de l'Ariège est reconnu pour ses fromages de vaches, chèvres et brebis (bethmale, moulis, rogallais...) mais également pour sa charcuterie (saucisson, pâté, jambon...), 35 % des exploitations diversifient leur activité en transformant et valorisant leurs produits en circuit court. On retrouve aussi des bières artisanales, le miel des Pyrénées,... autant de produits qui font de l'Ariège un terroir d'exception.

FRESQUE, À QUOI S'ATTENDRE :

Une fresque composée de montagnes et d'un vélo accueillera les coureurs dans un champ à la sortie du village d'Audressein dans la descente du Portet d'Aspet.

LIEU DE LA FRESQUE + OLA :**AUDRESSEIN**

Au KM 83,8

42°55'40.4"N 1°01'43.0"E

**CONTACT
PRESSE****Clémence CARGALLO**

☎ 07.62.20.26.64



ÉTAPE
n° 16**Mardi 16 juillet 2024**
Département : HÉRAULT (34)
Etape : GRUISSAN > NÎMESINFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

L'Hérault compte plus de 1,1 million d'habitants soit 19 % de la population d'Occitanie. La population a progressé de plus de 11 000 habitants par an depuis les années 1990. Cet élan se poursuit avec l'arrivée de 1 000 habitants de plus par mois, ce qui lui vaut d'être avec la Haute-Garonne l'une des deux locomotives démographiques de la région. Cette évolution est essentiellement marquante sur le littoral qui court de Lunel à Béziers, la zone littorale concentre 71 % de la population du département. L'arrière-pays, quant à lui, concentre trois zones densifiées : Pic Saint-Loup, vallée de l'Hérault et Avants Monts (Pays de l'Orb). L'Hérault est le 2^e bassin d'emploi d'Occitanie derrière la Haute Garonne avec 430 000 emplois tous secteurs confondus soit 19 % de l'emploi régional global. Les emplois tertiaires marchands et non marchands y participent pour 85 %, grâce à l'industrie du tourisme (l'Hérault a été le 2^e département français le plus fréquenté en 2016).

Si la part de l'emploi agricole est moindre dans l'effectif total, l'Hérault se situe pourtant à la 2^e place régionale derrière l'Aveyron avec presque 10 000 individus qui travaillent dans l'agriculture (exploitants et salariés), sans compter les contrats travailleurs occasionnels quasiment équivalents. Il représente aussi 10 % des effectifs non-salariés du département avec 5 900 exploitants à titre principal. Quant aux effectifs salariés, après une baisse entre 1990 et 2008, le nombre de salariés agricoles s'est stabilisé ces 10 dernières années

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 185 200 hectares, soit près de 30 % de la surface totale du territoire

Nombre d'exploitations : Nombre d'exploitations : 7 547

Exploitants et salariés agricoles : Nombre de salariés : 15 381

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

La viticulture est la production agricole dominante du département de l'Hérault et un étendard pour la région. Elle partage l'espace avec les céréales et l'olivier, qui forment le triptyque agricole traditionnel méditerranéen.

LIEU DE LA FRESQUE + VILLAGE EMPLOI :

SAINT MATHIEU DE TRÉVIERS

Au KM 120

43°46'30.4"N 3°52'08.5"E

**CONTACT
PRESSE****Steve HOCINE** 06 75 42 34 51

ÉTAPE
n° 17

Mercredi 17 juillet 2024

Département : HAUTES-ALPES (05)

Etape : ST PAUL TROIS CHÂTEAUX (26) > SUPERDÉVOLUY (05)

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Les Hautes-Alpes, joyau alpin aux richesses agricoles et paysagères ! Avec ses 140 600 habitants (janvier 2024) et une densité de 22 habitants/km², le département des Hautes-Alpes est un véritable trésor alpin. Il représente 18 % de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) en superficie mais seulement 3 % de sa population, soulignant son caractère rural et montagnard. Intégralement situé en zone de montagne, le département se distingue par son altitude moyenne la plus élevée de France, allant de 450 m au Sud jusqu'à 4 103 m à la Barre des Écrins. Ce relief accidenté, combiné à un climat marqué par des saisons courtes et de fortes amplitudes thermiques, façonne un territoire unique et diversifié. **Une agriculture de montagne diversifiée et durable :** Les Hautes-Alpes comptent une Surface Agricole Utile (SAU) de 91 980 hectares, soit 46% du département. Avec 1 646 exploitations et 2 134 chefs d'exploitation, dont 29 % de femmes, l'agriculture est le deuxième secteur économique après le tourisme.

Le pastoralisme y est prédominant, représentant 86 % des surfaces agricoles avec 237 000 hectares d'alpages, parcours et estives. La transhumance estivale constitue une pratique traditionnelle essentielle.

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : 91 980 hectares, soit 46 % du département

Nombre d'exploitations : 1 646 exploitations agricoles

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 310 établissements

Exploitants et salariés agricoles : 2 134 chefs d'exploitation et 766 salariés agricoles

Nombre de recrutement chaque année : 467 recrutements

PRINCIPALES PRODUCTIONS : Prédominance de l'élevage et de l'arboriculture

FRESQUE, A QUOI S'ATTENDRE :

Les Hautes-Alpes, réputées pour être le terrain de prédilection des grimpeurs avec des étapes mythiques, seront le théâtre d'un événement majeur en 2030 avec l'accueil des Jeux Olympiques d'Hiver. C'est dans ce contexte que le thème "Terres de champions", choisi par la FNSEA et en résonance avec les Jeux Olympiques de Paris, a inspiré la création d'une fresque sur le thème de l'olympisme été et hiver.

En collaboration avec le monde du ski, représenté par les Écoles de Ski Françaises locales (ESF), la communauté agricole s'engage à offrir aux passionnés de cyclisme une fresque illustrant des valeurs partagées, telles que l'engagement, l'amour des montagnes et la passion #HautesAlpes. Nous souhaitons également mettre en avant la double activité de nombreux agriculteurs haut-alpins : moniteurs de ski, perchmans, dameurs, pisteurs secouristes l'hiver et agriculteurs passionnés toute l'année.

LIEU DE LA FRESQUE :

MONTÉE DU COL BAYARD À GAP

Au KM 144

44.598832 , 6.082925 - Altitude 1149.22

CONTACT
PRESSE

Jimmy BERTRAND PELLISSON

☎ 06 98 05 31 57



ÉTAPE
n°18

Jeudi 18 juillet 2024

Département : ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)

Etape : GAP > BARCELONNETTE

INFOS
CLÉS**IDENTITÉ AGRICOLE :**

Les Alpes de Haute-Provence offrent une diversité géographique et agricole remarquable. Situé entre la Provence littorale et le massif alpin, ce département bénéficie d'influences méditerranéennes et montagnardes, créant ainsi des zones agricoles aux caractéristiques variées :

- **Plateau de Valensole** : célèbre pour ses lavandes
- **Val de Durance** : dédié aux cultures fruitières et légumières
- **Plateau de Forcalquier** : abrite diverses cultures dont la vigne, le maraîchage (melon, asperges, salades) et les plantes à parfum
- **Sisteronnais** : caractérisé par ses vergers et ses pâturages pour l'élevage ovin
- **Montagne de Haute-Provence** : territoire pastoral où l'élevage ovin est prédominant, avec une transition vers l'élevage bovin plus au nord

Département renommé pour l'élevage et le pastoralisme

CHIFFRES CLÉS :

Surface agricole utilisée des exploitations du département : La SAU moyenne est de 77 ha (hors pâturages collectifs), supérieure à la moyenne régionale de 35 ha, en raison de la prédominance des grandes cultures et de l'élevage.

Cheptel : En 2022, le département comptait 191 348 ovins et 14 631 bovins.

Nombre d'exploitations : 2 062 exploitations agricoles, dont environ 1 200 professionnelles, représentant 11 % des exploitations de la région PACA. Près de 26 % des exploitations se consacrent à l'élevage ovin-caprin.

Établissements employeurs de main-d'œuvre : 758 établissements employeurs en 2022.

Exploitants et salariés agricoles : Près de 5 000 salariés employés annuellement.

Nombre de recrutement chaque année : Plus de 6 000 CDD. L'agriculture est le 2^e secteur en termes de recrutement et le 4^e en nombre d'offres d'emploi (contrats courts et saisonniers).

PRINCIPALES PRODUCTIONS :

Les Alpes de Haute-Provence se distinguent par plusieurs productions de premier plan :

- ✓ **1^{er} producteur national d'essence de lavandin et de pastèque**
- ✓ **3^e producteur national d'essence de lavande**

Productions réputées :

Agneau de Sisteron, lavande du plateau de Valensole, huile d'olive de Haute Provence, vin de Pierrevert (plus petite IGP de France et AOC), herbes de Provence (notamment le thym), spiritueux à base de ces herbes cueillies en montagne, pomme des Alpes de Haute-Provence, petit épeautre de Haute-Provence, miel de lavande, pistache, olive, amande, produits ancestraux du plateau de Valensole, fromage de l'Ubaye, fromage de Banon (AOC), très réputé dans notre département.

Ces produits illustrent la richesse et la diversité de l'agriculture des Alpes de Haute-Provence.

ADRESSE DU VILLAGE EMPLOI :

BARCELONNETTE – Village d'arrivée

CONTACT
PRESSE

Lucie DICONNE-PHILIPPINI

07 86 12 55 97



LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE SONT ATTRACTIFS NOUS LE FAISONS AUSSI SAVOIR SUR LES RESEAUX SOCIAUX :

La campagne « **Ma nature, Mon futur, l'Agriculture** » est à suivre durant l'ensemble des étapes du Tour en France :

- ✓ **Sur la route du tour** : Via la Caravane FNSEA et sur les villages étapes
- ✓ **En ligne** : Sur l'ensemble des réseaux sociaux FNSEA et sur son site internet :



www.fnsea.fr/ma-nature-mon-futur-l-agriculture/
[#AgricultureMonFutur](https://twitter.com/AgricultureMonFutur)



NOS PARTENAIRES



jeunes-agriculteurs.fr/



apecita.com/

carte **CAMPAGNE**

<http://www.carte-campagne.fr/>



anefa.org/



ocapiat.fr/



onisep.fr/



pole-emploi.fr/accueil/





CONTACT PRESSE FNSEA

antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr / 07 78 11 69 86

renan.morgat@reseaufnsea.fr / 06 21 16 80 84

FNSEA - 11 rue de la Baume, Paris 75008



#AgricultureMonFutur

